

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'Estafette

L'Estafette N° 113
juin,
juillet,
août 2012
3,05 €



SALON DU CHEVAL DE PARIS



atelierlamachine.com

1-9
DEC
2012
PARIS NORD
VILLEPINTE



Photos : Getty - Pierre Grad



JUMPING
INTERNATIONAL
DE PARIS, CSI 5*
30 nov. - 1 & 2 déc.



SPECTACLE
EQUESTRE
7-8 & 9 déc.

comexposium
the parisian

Une manifestation officielle du
CENECA
Centre national des expositions
& congrès agricoles



www.salon-cheval.com



Cap sur l'Europe !

Depuis son apparition à la fin des années 50, le tourisme équestre à la française ne cesse de faire école à travers l'Europe et une partie du Monde.

Son modèle particulièrement original s'appuie à la fois sur le savoir faire de la France en matière touristique et sur l'unicité de la filière des activités équestres sportives et de loisirs regroupées au sein de la Fédération Française d'Equitation.

La formation des pratiquants et des cadres, la qualité de la cavalerie et des infrastructures, la richesse des événements et des compétitions, la structuration des itinéraires et des hébergements, sont autant de facteurs qui contribuent au développement de nos activités et à leur rayonnement au-delà de nos frontières.

Dans ce contexte, conscients des enjeux internationaux et soucieux de partager nos expériences, nous avons fait le choix d'organiser les 24 et 25 mai derniers, le 1er congrès européen des itinéraires de tourisme équestre.

Cette rencontre, regroupant une dizaine de pays européens, aura – nous l'espérons – permis de jeter de nouvelles bases pour la construction d'une réelle politique du tourisme équestre en Europe.

Pour être mené à bien ce projet ambitieux, outre l'implication des différentes nations de tourisme équestre, nécessite à l'échelle locale de chaque pays un travail minutieux et indispensable de l'ensemble des acteurs concernés ; chacun d'entre nous par son implication dans le fonctionnement de nos instances, y contribue.

Nous vous souhaitons de belles randonnées d'été, en France et en Europe

Bernard Pavie,

Président du CNTE.

sommaire

4 Brèves Nationales

5 Brèves régionales

7 Brèves Internationales

8 Attelage

La légèreté du menage à la française



© Stéphanie T

9 9^e Journée Nationale de l'Attelage de Loisirs

Bilan

10 Qualification professionnelle

Nouvelle qualification fédérale professionnelle en tourisme équestre

11 Infrastructures

Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre 2009/2012 : bilan

15 Infos juridiques

Circuler à cheval sur la route

16 Equirando junior

Un séjour riche en découvertes

17 Equirando

Tour d'horizon des animations proposées



© CRTE FC / Yves Goux

18 Semaine du Développement Durable

Compte-rendu

19 Environnement

Histoires de fruits

20 Rando Nature

Astuces du cavalier propriétaire

22 Randonneurs en herbe

Prochaine parution : septembre 2012 – Photo de couverture : © Vercors à cheval / Minodier

■ HOMMAGE À GUY JUIN



Guy, Tu n'as que 22 ans lorsqu'en 1963, entouré de quelques pionniers, tu participes à la création de l'Association Rhône-Alpes de Tourisme Equestre, puis à celle de l'Association Nationale de Tourisme Equestre.

En venant vivre en Savoie, tu crées tout naturellement et tu diriges le Comité Départemental Savoie de Tourisme Equestre, ancêtre de notre actuel Comité Départemental d'Équitation et du Comité Départemental de Tourisme Equestre de la Savoie. Dès 1971, tu fais partie de la première promotion des guides de tourisme équestre rhône-alpins.

Avec moi, tu deviendras par la suite vice-président de l'Association Rhône-Alpes de Tourisme Equestre. En 1972, tu encourages également la création de la Société Hippique Rurale de Savoie, association de cavaliers indépendants, dont tu resteras un fidèle adhérent jusqu'à la fin. En 1973, tu crées le célèbre et fameux Rallye Equestre des 2 Savoie (appelé aujourd'hui Rallye Equestre Savoie Mont-Blanc) dont la 39^e édition vient d'avoir lieu fin août 2011 à Saint Pierre d'Albigny. Discrètement, tu représentes aussi la France au sein de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, nouant des liens avec nos amis cavaliers suisses et italiens. En reconnaissance pour toutes ces actions, tu as certainement été le premier sportif français médaillé de la jeunesse et des sports au titre du tourisme équestre. Par la suite, le ministre de la Jeunesse et des Sports te décernera la médaille d'or. Le monde de l'équitation vient de perdre un organisateur extraordinaire, un créateur, un homme de dialogue et surtout un grand ami. Pour toutes tes actions en faveur du cheval, bravo Guy ! Tu resteras, pour nous tous, un exemple.

Extraits de l'hommage rédigé et lu par Philippe GIBERT (SHR Savoie) grâce à la collaboration de Robert AILLAUD (ex ARATE), Bernard BOUT (CRTE Rhône-Alpes), Hervé DELAMBRE (FITE), Philippe, Anne-Gwenn GUILMIN (CDE 73), Thierry NEYROUD (CDTE 73) lors des obsèques de Guy JUIN le samedi 10 mars 2012.

■ HOMMAGE À ROLAND ADAM



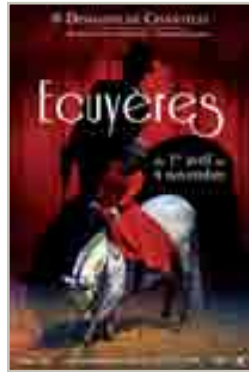
Président du Comité Départemental du Tourisme Equestre du Bas-Rhin, Trésorier du Comité Régional du Tourisme Equestre Alsace, Membre du Comité Régional d'Équitation Alsace, Président de nombreuses associations de cavaliers, Roland Adam était totalement investi dans la cause

de l'Équitation et du Tourisme Equestre en Alsace. Pendant près de 40 ans de sa vie, il s'est dévoué au service du monde associatif. Pour lui, le bénévolat était une seconde nature. Ses capacités de travail et sa bonhomie faisaient l'unanimité aux seins des comités dont il était membre ou dirigeant.

Brèves NATIONALES

■ SPECTACLE

■ **Ecuyères** est le nou-



veau spectacle équestre du Musée vivant du cheval qui se joue du **1er avril**

au 4 novembre 2012

sous le dôme des Grandes Ecuries du Domaine de Chantilly. Nous sommes au XIX^e siècle, dans un lieu aussi prisé que l'opéra où il est « de bon ton » d'être vu : le cirque. Ecuyères évoque l'apparition des premières femmes à cheval dans des numéros de haute école. Ces amazones rivalisaient alors avec les écuyers et tenaient la vedette. Le spectacle raconte des destins de femmes, étoiles de la piste, intrépides aventurières qui n'hésitaient pas à traverser

l'Europe avec leurs chevaux pour rejoindre la cour impériale de Saint Petersburg et y être acclamées. Formées à l'équitation par les anciens écuyers de la cour royale de Versailles, leurs numéros équestres étaient de très grande qualité, influencés également par le nouveau courant de pensée de François Baucher qui révolutionna l'équitation par sa nouvelle méthode et l'invention de figures équestres. Informations et réservations : 03 44 27 31 80 - www.domainedechantilly.com

Brèves RÉGIONALES

■ ALSACE

■ Les **30 juin et 1er juillet** : C'est la « **Fièvre de Cheval** » à Château-Voué. 100 cavaliers attendus pour une randonnée dans le Saulnois (avec déjeuners en forêt les samedi et dimanche). Derby régional d'attelage organisé par l'association lorraine d'attelage (ALA) le dimanche. En nocturne le samedi, grand spectacle avec les cavaliers de Nicolas Brodziak : décors hongrois, château renaissance et ksar marocain qui sera mis en feu. Ce spectacle sera repris le dimanche. Animations et spectacles amateurs les samedi et dimanche. Restauration sur place. Renseignements : 06 12 56 91 33.

■ Le **26 août** : « **Comania** », manifestation organisée par l'Association Equestre Islande à Morhange, étang de la Mutche. Dans une ambiance conviviale, parcours d'orientation et obstacles en terrain varié pour les cavaliers qui veulent se « mesurer » amicalement et tester leurs aptitudes. Possibilité de bivouac. Renseignements : 03 82 83 97 94 ou 03 82 51 24 50.

■ AQUITAINE

■ Le CDTE Gironde organise son **rallye départ-**

■ mental le dimanche

26 août à Balizac, dans le Sud-Gironde. Les cavaliers randonneront aux confins du Parc Naturel régional des Landes de Gascogne et du Sauternais, en passant par la vallée du Ciron. Les attelages sont aussi les bienvenus. Un parcours adapté est prévu. Quizz « nature et patrimoine », jeux et tests à cheval compléteront la balade proposée dans le cadre de ce rallye éco-responsable et convivial. Renseignements : www.cdte33.ffe.com ou 06 81 19 08 98.

■ BRETAGNE

■ Cette année **L'Equibreizh** aura lieu les **09 et 10 juin au Fort St Père**.



L'Equibreizh est d'abord un itinéraire : à chacun de le parcourir à sa façon, de le faire vivre. Cet itinéraire a été dessiné pour faire le tour de la Bretagne et permettre aux cavaliers de ran-

donner en boucles sur tout le territoire. Après la visite du Finistère et des Côtes d'Armor, les cavaliers et meneurs pourront découvrir ou redécouvrir les paysages variés de la Côte d'Émeraude (marais, polders, vallée de la Rance). Le samedi 9 juin, il sera possible de faire des balades en boucles autour de Saint-Père Marc-en-Poulet. Le dimanche 10 juin, après le petit-déjeuner, les cavaliers et meneurs pourront apprécier le très beau site de la Vallée de la Rance, l'un des itinéraires qui leur aura été transmis. A leur retour, une restauration sur site les accueillera et un gala équestre 100% amateur agrémente le début d'après-midi avant de clôturer la manifestation. Retrouvez toutes les modalités d'organisation sur le site du CDTE 35 : www.cdte35.com.

■ Du **20 au 23 août** aura lieu la première **randonnée interclubs**. Sous l'égide du CDTE et du CDE 35, cette randonnée sera confiée à un centre équestre différent, afin de découvrir le département. Cette randonnée est proposée sur 3 jours clés en main avec plusieurs objectifs : la découverte du patrimoine local, dynamiser la discipline randonnée peu présente en club, la rencontre



des cavaliers de différentes cultures équestres et la rencontre des enseignants dans un contexte loisir. Pour lancer cette première édition, le centre équestre de l'Étrier Vitréen propose une randonnée en Pays de Vitry. Au programme, randonnées, repas et animation musicale et défilé. Plus d'informations sur www.cdte35.com.

■ CORSE

■ Corse Attelage organise la deuxième édition de sa randonnée en Corse, du **10 au 21 septembre**. Seule



manifestation de ce type organisée sur l'île de Beauté, elle partira, cette année, à la découverte de la micro-région de Balagne, autour de Calvi et de l'île-Rousse. Au programme: cinq jours de randonnée et des temps de loisirs pour profiter des richesses du patrimoine naturel et culturel. Informations et photos de l'édition 2011 sur le site internet de l'association: <http://www.corseattelage.com/>. Renseignements: 06 67 44 69 23.

■ FRANCHE-COMTE

■ En partenariat avec les cinémas Pathé et la Ville de Belfort, le GRE 90 et le CDTE 90 proposent aux

cavaliers et au grand public de Franche-Comté une suite au rassemblement régional de tourisme équestre 2011, en organisant **une journée événement avec JF Pignon**. Rendez-vous le **samedi 16 juin à Belfort** pour le spectacle de JF Pignon et ses chevaux en liberté, puis la diffusion en avant-première de son nouveau film « Gazelle », suivi d'un débat question-réponse en sa compagnie. Cette journée sera suivie d'un stage de deux jours au centre équestre de Dung (25) avec au programme: travail en main, travail en liberté, monte sans bride ni selle. Le but est d'obtenir des exercices en confiance et décontraction, donner au cheval l'envie de jouer et d'échanger avec son cavalier, découvrir une autre relation homme/cheval. Tous les exercices sont abordables du débutant au confirmé que cela soit pour le cheval ou le propriétaire et quelle que soit la discipline pratiquée principalement.

Inscription au stage et renseignements complémentaires sur l'ensemble du week-end auprès de Serge Rota, au 06 70 57 66 73.

■ Comme tous les ans, le Comité Régional de Tourisme Équestre de Franche-



Comté organise son **rassemblement régional de tourisme équestre**. Ce rassemblement toujours organisé en partenariat avec un des Comités Départementaux de la région, se déroule cette année en Haute-Saône, plus particulièrement dans la ville de Lure les **28 et 29 juillet**.

L'objectif de cette manifestation est de regrouper pendant un week-end, cavaliers et grand public, lors d'un événement fort et festif autour du cheval, du tourisme équestre, et du spectacle équestre. Dossier d'engagement des cavaliers disponible en téléchargement sur www.crtefranche-comte.com, onglet « rassemblement régional ». Renseignements complets auprès du CRTE - Tél.: 03 81 80 11 16 - Mail: elody.balacet@live.fr.

■ **Les Voies du Sel, du 12 au 15 août**, regroupent 1500 randonneurs, à pied, à VTT ou à cheval, venus de toute l'Europe pour sillonner le Jura en empruntant les sentiers utilisés autrefois par les sauniers pour convoier le sel vers la Suisse et la vallée du Rhône. Durant ces trois jours mêlant efforts et festivités, les participants découvrent paysages, patrimoines et traditions. Un concentré de l'âme jurassienne, accessible à tous grâce à la plus belle conquête de l'homme. Informations et inscription: www.jura-tourisme.com/ Rubrique Agenda.

■ ILE DE FRANCE

■ Organisé par la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine-Ouest, le Festival des Sports de Nature a pour ambition d'associer sport et nature, goût de la performance et développement durable. Les sept villes de Grand Paris Seine-Ouest (Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray) se sont associées pour faire de cet événement le grand rassemblement sportif et familial de l'Ouest parisien. Une trentaine d'associations - sportives, culturelles et environnementales - situées sur le territoire de la Communauté d'agglomérations sont partenaires de cette manifestation de grande ampleur.

Le Comité Départemental d'Équitation des Hauts-de-Seine, représentant les

centres équestres de Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres, associé au CDTE 92, participe à cet événement unique et organise **la rando équestre de Grand Paris Seine-Ouest**.

Le samedi 30 juin, au départ du Parc de Saint-Cloud, 200 cavaliers à cheval et à poney vont sillonner Marnes-la-Coquette, la forêt de Fausses-Reposes et Ville-d'Avray, pour se retrouver au centre équestre de Chaville à l'heure du déjeuner où un pique-nique géant leur sera proposé. Ils repartiront ensuite par la forêt de Meudon afin de faire une arrivée collective au stade Marcel Bec, lieu des festivités, et terminer la rando par un défilé dans le stade. Renseignements concernant le festival: www.agglo-gpso.fr. Renseignement concernant la rando équestre: cde92@ffe.com

■ LORRAINE

■ Les **23 et 24 juin**: 2e édition de la **Route des Vignes de Moselle**. Le



samedi 23, course européenne d'attelages en relais sur un parcours de 120km à travers les vignobles de la Moselle luxembourgeoise, allemande et française. Départ de Trèves. Ce sera aussi la Rando des Vignes - randonnée libre - qui mènera cavaliers, meneurs et vttistes par un chemin serpentant les côtes autour du Val de Fensch et des Portes de France. Trois départs possibles pour des randos à kilométrages différents: Château de Manderer, Sierck les Bains et Basse-Ham 12 km (parcours de 36, 24, et 12 km). Le dimanche 24, manifestation équestre à l'ancien aérodrome de Yutz avec

animations et spectacles: courses montées et attelées, jeux, concours de chevaux de travail, show, défilé, etc... Au programme également: découverte du « mangeons mosellan » avec valorisation des produits du terroir, les vignobles. Inscriptions et renseignements: 06 07 54 91 53 ou www.routedesvinsdemoselle.fr.

■ Dans le cadre des **marchés d'été du Girmont Val d'Ajol, le vendredi 24 août**, à partir de 18 h, sera consacré au thème du cheval. Le CDTE des Vosges sera présent pour présenter le tourisme équestre. Un ou deux clubs locaux feront des animations telles que cavalcades, peut être de l'attelage et aussi démonstration de maréchalerie.

■ Moselle Tourisme a présenté récemment son premier **guide « Moselle Pleine Nature »** qui est



consacré à des activités de pleine nature. Canoë, tourisme fluvial, VTT, randonnée pédestre, randonnée à cheval, à dos d'âne, vol libre, pêche... Autant de disciplines sportives qui constituent la filière Moselle Pleine Nature animée par Moselle Tourisme, agence de Développement et de Réservation touristiques du Conseil Général. Le comité départemental de tourisme équestre de Moselle a été un partenaire actif de ce projet. Le guide « Activités de Pleine Nature » présente les sites labellisés et propose également une sélection d'itinéraires de randonnées ainsi que de nombreuses informations utiles à la pratique de ces



activités (bonnes adresses, conseils,...). La brochure est disponible gratuitement, sur simple demande, auprès de Moselle Tourisme, par téléphone au 03 87 37 57 80 ou par mail: contact@moselle-tourisme.com ou téléchargeable sur www.moselle-tourisme.com.

■ MIDI-PYRENNES

■ Calendrier du Grand Régional du Tourisme Equestre en Midi-Pyrénées: La manifestation du **Chemin des Beurriers**, annoncée dans l'Estafette 112, a été déplacée au **22 et 24 juin**. Les **7, 8 et 9 septembre**, inauguration de la voie équestre des deux mers: Mar Méditerranéa pour la mer Méditerranée, Mor Veur Atlantique pour l'océan Atlantique. A cette occasion **un grand rassemblement équestre de cavaliers occitans** aura lieu à Lourdes sous l'égide du CRTE Midi-Pyrénées. A noter également: les 25 et 26 août en Aveyron, les 28 et 30 septembre en Ariège et enfin les 6 et 7 octobre dans le Lot. Plus de renseignements sur www.crte-midi-pyrenees.com

■ Le CDTE Ariège organise le dimanche 16 septembre sur le site naturel de Cailloup St-Antonin tout à côté du centre ville de Pamiers, près d'une ancienne abbaye en cours de restauration, la manifestation « **cheval et patrimoine** ». Celle-ci a pour but de faire connaître les activités de pleine nature au plus grand nombre, tout en mettant en valeur un patrimoine local, associé notamment au GR 78 (chemin de St Jacques) qui passe par là. De nombreuses activités seront proposées aux visiteurs: attelages anciens, promenades en poney, voltige, présentation de sauts d'obstacles, dressage, éthologie, spectacle, présentation du travail de la terre traditionnel avec un attelage de mules, débardage... Un effort sera fait tout particulièrement en direction des jeunes en leur proposant des initiations à la découverte du cheval dans un milieu naturel. L'accès est gratuit pour tous. Le patrimoine des chemins ruraux sera également mis en valeur par la présentation des itinéraires équestres et attelages du département proposés à la découverte du grand public. Des animations sont prévues toute la journée: visites guidées, sonneurs de trompes, jardin médiéval. Renseignements sur <http://cdteariegepyrenees.fr/>

■ NORD-PAS-DE-CALAIS

■ L'association Étrier de Mormal organise le **dimanche 18 septembre** sa traditionnelle célébration de **Saint-Hubert** avec le concours du CDTE 59. Cette journée est ouverte à tous, cavaliers et meneurs. La messe se déroule dès 10 heures, à la sortie de Locquignol, dans une clairière du magnifique massif de Mormal avec trompes de chasse, distribution de pain et bénédiction des

chevaux et autres animaux. Un rallye promenade (2 circuits; attelages et cavaliers) permet ensuite aux participants de découvrir chemins et circuits équestres de la forêt. Distribution de plaques d'écuries et halte repas dans une pâture aménagée (sur place, petite restauration, cordes d'attaches et eau pour les chevaux). Un concours d'élégance permet de récompenser par un lot les cavaliers et meneurs dont la tenue et la préparation font preuve de recherche et de distinction. La journée est clôturée par un circuit entraînement à la maniabilité d'attelage. Tous les renseignements sur www.etrierdemormal.fr (dès le mois de juillet) ou par mail etrierdemormal@aol.com

■ NORMANDIE

■ Rendez-vous le **dimanche 8 juillet** pour la « **Chevauchée de la Paix** » où dans le cadre des « Randonnées de la Paix », diverses randonnées de la mémoire sont proposées depuis les plages du débarquement de 1944 jusqu'au Mémorial de Caen, pour les amateurs de la randonnée à pied, en vélo, en VTT, en rollers, mais aussi à cheval... Celles-ci sont ponctuées de témoignages historiques. Pour la seconde fois, un itinéraire spécifique aux équestres, depuis la plage de Bernières sur Mer jusqu'au Mémorial de Caen est proposé

aux cavaliers propriétaires comme aux clubs équestres pour une randonnée du souvenir, où 1 000 randonneurs sont attendus (toutes pratiques confondues). Tous convergeront sur le site des Jardins du Souvenir dans la Vallée du Mémorial de Caen. Cette randonnée de 30 km, accueillera cavaliers et chevaux au Parc Equestre de Bernières sur Mer. Vous pourrez télécharger gratuitement l'itinéraire depuis le site internet: www.randonnees-normandes.com. La chevauchée débutera à marée basse sur la plage de « Juno Beach ». Cette grande manifestation conviviale se clôtura par le verre de l'amitié et de la paix en mémoire de la réconciliation entre les peuples, sur le site du Mémorial de Caen. Pour les attelages, des déviations par rapport à cet itinéraire sont prévues. Contacts pour plus d'informations: www.randonnees-normandes.com. Chantal Sablerie - Tél.: 06 77 07 69 41. Claude Annovazzi, référent équestre pour le Parc Equestre de Bernières sur Mer - Mél: canno@free.fr (pour toutes demandes pratiques relatives à l'accueil des chevaux et de l'itinéraire équestre).

■ PAYS-DE-LA-LOIRE

■ Le CDTE de la Sarthe vous propose avec le CRTE des Pays-de-la-Loire, une boucle constituée de plusieurs circuits en interconnexion sur les espaces

forestiers de la forêt de Bercé-classée forêt d'exception de la vallée du loir et ses vignobles de Jasnières. Une liste d'hébergement est prévue pour que chacun puisse construire sa randonnée à son rythme, l'interaction entre les espaces permet de randonner de 2 à 6 jours. Renseignement auprès du CDTE de la Sarthe: chauviere7@aol.com

■ Forte de son expérience de 2010 et 2011, l'association « Le relais du bocage » reconduit cette année son **Hipporando** qui aura lieu du **vendredi 17 août au dimanche 19 août à la**



Billetière, à Menomblet. Les cavaliers et meneurs pourront installer leur bivouac dans un parc de plusieurs hectares. L'Hipporando est conçue sur le modèle de l'Equirando mais les cavaliers peuvent arriver à cheval ou par tout autre moyen et repartir de même. Son but est de rassembler des hommes et des femmes qui ont la passion des chevaux et de leur donner l'occasion de vivre avec eux pendant trois jours ou plus... Cependant, ceux qui ne pourront pas être présents sur tout le week-end ont la possibilité de choisir de ne randonner qu'une journée. Le vendredi après-midi: accueil et installation des participants. Le samedi reste une journée originale: une randonnée vous conduira au château de St-Mesmin (XIV et XVe siècles) que vous pourrez visiter (accès aux animations). Cette année, après travaux, le donjon est de nouveau accessible et offre une vue imprenable du haut de ses vingt-cinq mètres. Autour de la thématique 2012 au château de St-Mesmin, « Le Moyen-Age haut en couleurs », des ateliers ludiques



sont proposés aux visiteurs : la gastronomie, art culinaire et plaisir des yeux, les polychromies dans les arts, la culture et le costume, la couleur, sources de mode sociale. Un buffet médiéval sera servi dans la cour du château. Comme l'an passé, venez nombreux costumés pour l'occasion... Le spectacle est haut en couleurs et magnifique. Le dimanche permettra de randonner autour de Menomblet et d'apprécier le calme et ce qui fait la spécificité du bocage. Pour avoir le programme complet, les tarifs et la fiche d'inscription, rendez-vous sur le blog « lerelaisdubocage.over-blog.com », Contact : dominiqueharron@sfr.fr (Tél. : 02 51 51 71 38).

■ POITOU-CHARENTES

■ Comme chaque année, les **Journées Cheval et Différences Sans Frontières** réunissent tous ceux qui souhaitent (re) découvrir les disciplines équestres lors de deux journées ouvertes à tous les publics et tous les handicaps qui se tiendront au CPA Lathus (86) les **lundi 2 et mardi 3 juillet**. Au programme : une journée complète de conférences sur les domaines croisées de l'équitation et des handicaps, ateliers découverte – attelage, équifun, voltige...-, atelier créativité – temps de pause et d'expression sur le cheval- et grande nouveauté cette année, un atelier d'initiation à l'orientation adaptée. Contact : Comité Régional d'Equitation. Tél. : 05 49 05 11 31 ou par mail : pc.cre2@orange.fr. Site internet : www.cheval-poitoucharentes.com.

■ Le Comité Départemental de Tourisme Equestre en Deux-Sèvres organise le **28 et 29 juillet sa randonnée départementale annuelle**. En selle ou en attelage, en solo, en famille ou entre amis, les randonneurs auront deux jours pour découvrir, au gré des petits chemins, la campagne et la forêt de Chizé. Les randonneurs pourront opter pour la boucle de 30 km du samedi, celle de 25 km du dimanche ou les deux pour les plus courageux. L'ensemble des randonneurs se retrouvera pour partager, dans la convi-

vialité, le dîner du samedi soir. Le départ de la première boucle se fera à partir de 9h le samedi matin, chacun partant en complète autonomie. La deuxième boucle sera donnée le dimanche à partir de 8h30 dans les mêmes conditions. Pour ceux qui le souhaitent, l'accueil est possible le vendredi soir. Renseignements disponibles sur le site du CDTE : www.cdte79.free.fr.

■ RHONE-ALPES

■ Le 30 juin, inauguration de **la voie défermée entre St-Marcellin-en-Forez et Estivareilles** : l'ancienne voie ferrée a été réhabilitée en chemin pour la randonnée, le CDTE s'associe à la manifestation avec les VTT et les marcheurs pour l'inauguration. Au programme la montée vers Estivareilles (31 km). Contact : cdte42@ffe.com.

■ Les cavaliers-randonneurs peuvent désormais partir à la découverte du **Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche** sur un **nouvel itinéraire**. Dans la partie Nord du Parc, une boucle de 165 km complétée par 140 km de transversales les emmènera « De l'Eyrieux au Gerbier de Jones » en passant par



©Vercors à cheval/E.Mimodier

les Boutières et le pied du Mézenc, avec une escapade en Haute Loire. Paysages sauvages à couper le souffle, villages de caractère, lieux de mémoire, ce parcours offre à l'émerveillement des cavaliers une étonnante diversité. On peut compter une semaine pour faire la totalité de la boucle principale mais des variantes plus courtes sont possibles. L'itinéraire s'appuie sur des sentiers balisés pédestres dont l'accessibilité aux chevaux a été reconnue ; il ne bénéficie pas encore d'un balisage spécifique équestre. Le document de promotion « cartoguide » équestre, édité par le PNR, porte au recto une carte au 1/100000e et au verso une liste d'hébergeurs

et d'adresses utiles ; il sera disponible dans les Offices de Tourisme. Les cartes de l'itinéraire au 25000e ainsi que la trace GPS devraient être téléchargeables gratuitement directement sur le site internet du PNR, www.parc-monts-ardeche.fr, dans le courant de l'année 2012. Plus de trente hébergeurs équestres ont été recensés sur l'itinéraire ou à proximité. La plupart sont regroupés au sein de l'association Randocheval07 qui peut aider les randonneurs à préparer leur voyage, <http://randocheval07.e-monsite.com>. Le CRTE Rhône Alpes apporte son soutien à cette création, notamment au niveau du balisage et de la promotion.

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre

■ EQUIMEETING TOURISME, 1^{ÈRE} ÉDITION

A Saumur, les 9, 10 et 11 mai derniers, s'est tenu Equimeeting Tourisme, organisé en partenariat entre l'ITBS de l'Université d'Angers et l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (Ecole Nationale d'Equitation et Haras Nationaux), soutenu par la région Pays de la Loire et l'Union Européenne (fonds EPERON et FEDER). Le thème : « Cheval, tourisme et loisirs – Transformation, permanences et ruptures ». Le but, créer échanges et

réflexions, encore inexistantes, à échelle internationale, entre universitaires, étudiants, professionnels et institutionnels. Plusieurs axes ont été développés, pour connaître davantage pratiques et pratiquants dans le monde, ainsi que les enjeux de développement local du tourisme et des loisirs équestres. Un atelier, dédié à « L'accompagnement de l'évolution des pratiques », a été présidé par Hervé Delambre ; intervenaient notamment : Christian Boyer, Administrateur de la FFE et Secrétaire

Général du CNTE, Eric Leclerc, Directeur des formations IFCE, Pierre Ollivier, DTN Adjoint chargé de la formation à la FFE. A noter également les interventions de Sabine Grataloup, administrateur de la FFE et du CNTE, dans la session 2 consacrée aux pratiquants du tourisme et de l'équitation d'extérieur ; et une seconde intervention de Christian Boyer dans la session 5 : pratique équestre et développement du territoire. Objectifs atteints, satisfaisant pleinement interve-

nants et participants, provenant de 15 nations (dont 12 communicantes) représentant les 5 continents : France métropolitaine et outre-mer ; Allemagne, Algérie, Australie, Brésil, Canada, Chine, Etats-Unis, Espagne, Islande, Norvège, Royaume-Uni, plus délégations du Maroc, d'Espagne et d'Indonésie). Contacts nombreux et enrichissants, façons différentes d'aborder les questions habituelles et perspective de nouvelles affiliations à la FITE.

■ PROCHAINES ÉCHÉANCES, À COURT TERME, POUR LA FITE :

■ Le **1^{er} Congrès Européen des Itinéraires de Tourisme Equestre** organisé à l'initiative et par le CNTE et la FFE à Paris, les 24 et 25 mai.

■ **L'Equirando** au Haras du Pin – 27, 28, 29 juillet.

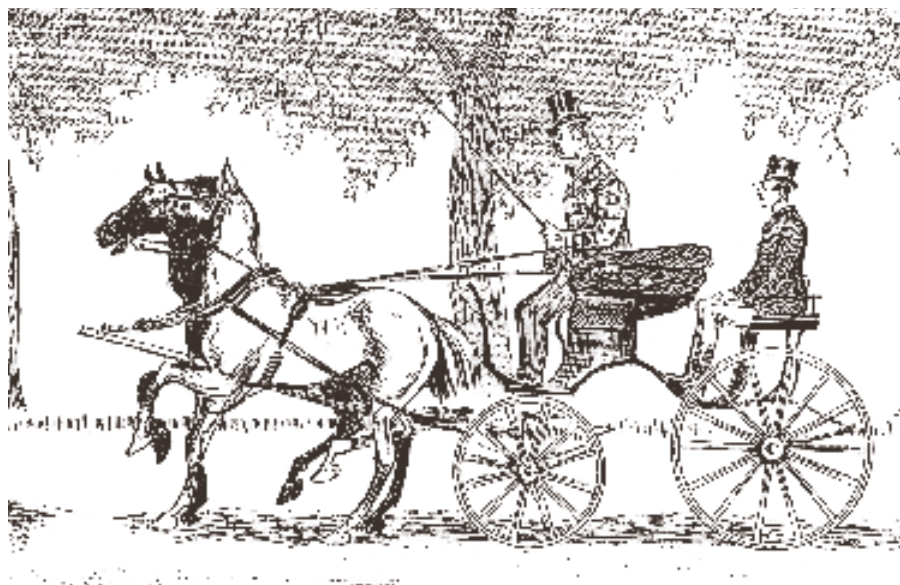
■ **Les Championnats du Monde de TREC** à Mafra, au Portugal – 7, 8, 9 septembre.

■ **Le Bureau et l'Assemblée générale de la FITE** : 10 septembre 2012 à Mafra.

LA LÉGÈRETÉ DU MENAGE A LA FRANÇAISE

Par André Grassart

L'équitation française a été classée au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO avec les motifs suivants « Les principes et processus fondamentaux de l'éducation du cheval sont l'absence d'effets de force et de contrainte ainsi que les demandes harmonieuses de l'homme respectant le corps et l'humeur du cheval. » Quelle magnifique définition ignorée par les grands médias. Mais savez-vous que l'attelage est une composante de l'équitation française ?



Bel exemple d'un arrêt mal exécuté (dessin Crafty)

En 1730, François Robichon de la Guérinière, écuyer en chef du manège royal des Tuileries mettait à la même école (épaule en dedans, croupe au mur, etc.) cheval de selle et cheval de carrosse.

Faverot de Kerbrech nous aide à réviser cette légèreté du meneur dans le contact avec son cheval qui permet d'arriver à la symbiose homme-cheval.*

Tout est simple et clair.

Le départ

Assis sur le siège, il faut ajuster ses guides et se mettre en relation par une demi tension avec la bouche du cheval en les tenant « *moelleusement dans la main gauche* », fouet dans la main droite.

Pour partir, votre poignet gauche ne doit pas bouger et surtout ne pas se porter en avant « *Il suffit que les doigts soient desserrés pour que les chevaux ne trouvent dans la main aucune résistance.* »

Les chevaux sont partis, il faut les maintenir en ligne droite pour cela « *donner à chaque guide un degré de tension bien égal.* » Ouvrir le carré en tenant les guides à deux mains sans déposer le fouet.

Vous voilà parti, il va falloir varier les allures, changer de direction et vous arrêter.

Voyons comment maintenir la légèreté des actions en permanence.

Les allures

Le meneur est en situation de retenir son cheval, le ralentir ou l'accélérer. Pour cela, il suffit de serrer plus ou moins énergiquement ses doigts ou ses poignets sans jamais reculer les coudes « *Ce simple doigter ne suffisant pas, la retraite du corps et la tension des jarrets viennent en aide aux poignets.* » d'où l'importance de la bonne position sur un siège de guide. En cas de surprise, par exemple, un obstacle imprévu, le raccourcissement des guides sera nécessaire.



© Stéphanie T

« Ces reprise des guides sont de la plus grande utilité avec des animaux jeunes ou difficiles. Mais avec des chevaux mis un serré de main gradué doit suffire pour ralentir le mouvement. »

Pour accélérer l'allure, un desserrement des doigts permet aux chevaux d'étendre leur amplitude et d'augmenter la vitesse.

Le changement de direction

Le comte de Montigny, chef écuyer commandant l'école des Haras (1854) préconise « *Lorsque l'on veut obliquer à droite ou à gauche, il faut avant tout marquer un demi-arrêt par un serrer des doigts.* » Ainsi les chevaux sont prévenus qu'une demande va suivre.

« *Exercer une action plus forte sur la guide du côté où on veut obliquer, en mollissant le poignet opposé afin que le cheval de ce côté suive l'indication donnée à l'autre.* »

Dès l'amorce de la courbe, la guide qui avait été relâchée est à nouveau soutenue pour régler la trajectoire. Avec des chevaux bien mis ou sévèrement embouchés un lâcher progressif de la guide du dehors suffit et la traction sur la guide intérieure n'est pas augmentée.**

L'arrêt

Arrêter un attelage dans le calme sans à coup est une manœuvre difficile. La méthode: ajuster les guides dans la main gauche pour empêcher le déplacement du poignet, tenir le fouet prêt pour éviter le retrait du cheval et son appui sur la main. Si l'on craint que la main ne suffise pas, « *apporter le bas de la main droite sur les deux guides, au-dessous de la main gauche qui s'élève et se sert de l'autre comme une poulie de renvoi.* » Le cheval doit s'arrêter dans sa bricole ou son collier, sans secousse, prêt pour un nouveau départ.

* Les textes entre guillemets sont extraits de l'art de conduire et d'atteler du général Favrot de Kerbrech.

** Ces conseils sont valables pour un attelage à un ou deux chevaux.

BILAN DE LA 9^E JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

Le 15 avril dernier a eu lieu la 9^e Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. 76 manifestations se sont déroulées partout en France malgré le mauvais temps. Tour d'horizon non exhaustif. Rendez-vous le 21 avril 2013 pour en fêter la 10^e édition.

AQUITAINE

17 attelages et 17 cavaliers se sont lancés sur un parcours fléché de 20 km. Prairies, vignes et bois ont été traversés en bordure de la Saye ou de la voie ferrée touristique. Un questionnaire sur le patrimoine local et les connaissances générales est venu clôturer cette randonnée. L'après-midi, initiés et débutants ont pu se tester sur une maniabilité de 16 portes, sous les yeux d'un public enchanté par ces parcours d'adresse et de rapidité. Les spectateurs, venus souvent en famille, ont aussi pu faire un baptême de voiture... hippomobile!

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Malgré la grisaille, 18 cavaliers et 14 meneurs ont répondu présents pour une balade matinale d'une distance d'environ 15km mêlant campagne, route et forêt et ravissant les yeux des habitants des 4 villages traversés. L'après midi fût consacré au grand public avec démonstration de maréchalerie, reprise de dressage, maniabilité combinée, marathon et travail du cheval aux longues rênes et à la herse. Une balade découverte sur un parcours de 10mn au sein du « Bois des Aïses » était également proposée par l'AATEL.

CHAMPAGNE-ARDENNE

L'AACA a organisé une grande fête au château de Dormans. Le matin, 6 attelages sont partis sur un parcours de 15 km au travers des vignes et sur les bords de Marne. L'après-midi une démonstration de maniabilité s'est déroulée face au public et sous le regard de Hervé Delambre, Président de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE). Quelques attelages ont offert des promenades, dans le parc du château aux visiteurs.

MIDI-PYRENEES

L'association Les attelages d'Ariège a organisé une manifestation sur deux jours où convivialité et bonne humeur étaient de mise. La samedi étaient programmées une balade ou une visite de Saint-Lizier et le dimanche une randonnée d'environ 20 km au départ d'Audinac-Les-Bains, par l'ancienne voie Romaine et les chemins de Saint Jacques de Compostelle pour atteindre un des plus beaux villages de France : Saint-Lizier et sa cité. L'après midi, une épreuve de maniabilité a fait le bonheur de tous.

NORD-PAS-DE-CALAIS

La Calèche Avesnoise a proposé un programme riche et varié aux visiteurs : promenade dans le village et PTV avec les voitures de marathon, la voiture de promenade et les calèches, visite du musée des voitures hippomobiles et présentation des métiers artisanaux liés au cheval, bourrellerie et maréchal-ferrant.

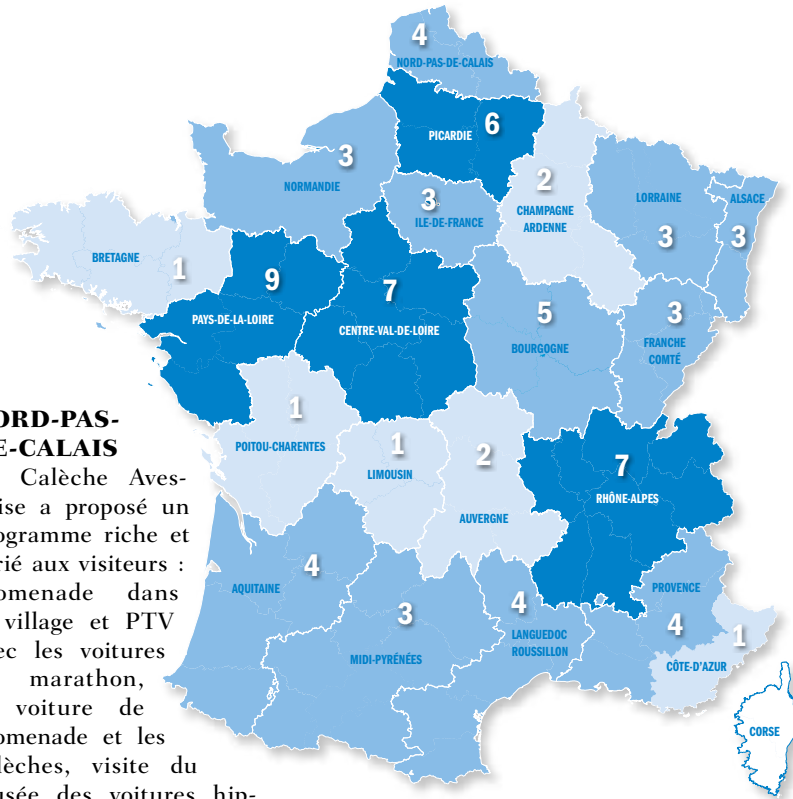
PAYS-DE-LA-LOIRE

Le Comité Départemental d'Equitation de la Vendée a organisé Vendée Attel'ages au Haras de la Vendée à la Roche-sur-Yon où 15 attelages et 1200 visiteurs se sont retrouvés. La journée a débuté par un défilé dans le centre ville. L'après-midi, les meneurs ont eu à cœur de montrer leur technique sur différentes maniabilités.

4 attelages, composés de 13 personnes, ont pris le départ accompagnés de 19 cavaliers pour une randonnée, organisée par les J'Harassiers Maraichanes, sur les chemins de St Gervais. L'après-midi, grâce aux meneurs présents, le public a pu découvrir l'attelage au travers de baptêmes et d'une démonstration de maniabilité.

PROVENCE

13 équipages étaient au départ d'un parcours attelé autour de la campagne de Forcalquier, sur le circuit du «Tour du Lubéron en attelage». Cette manifestation, organisée par l'association Traits Joyeux- Les meneurs de Haute Provence, proposait un concours de la calèche «coup de cœur». Dès 14 heures a débuté le passage spectaculaire des équipages



Nombre de manifestations par région



sur le PTV à portée de vue des centaines de visiteurs. Plusieurs animations ont également jalonné la journée : initiation attelage avec un mini-shetland pour les tout-petits, et avec des chevaux pour les plus grands, démonstrations de débardage et de maréchalerie...

NOUVELLE QUALIFICATION FÉDÉRALE PROFESSIONNELLE EN TOURISME ÉQUESTRE : L'ANIMATEUR ASSISTANT D'ÉQUITATION

Si vous souhaitez initier des cavaliers à l'équitation et plus particulièrement aux activités d'extérieur et à la pratique de la randonnée, l'Animateur Assistant d'Équitation – AAE – est fait pour vous. Nouvelle qualification fédérale de niveau V, l'AAE s'adresse à des cavaliers aguerris qui souhaitent transmettre leurs connaissances des chevaux et des activités de pleine nature. Son titulaire pourra initier enfants et adultes aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau IV minimum dans les activités équestres (BEES ou BPJEPS, DE ou DES), à l'exclusion des pratiques compétitives de niveau Amateur et plus.

Un nouvel animateur polyvalent mais avec une « coloration »

L'Animateur Assistant d'Équitation est proposé dans trois colorations : dominantes Poney, Cheval ou Equitation d'Extérieur. Le candidat choisit une dominante qui va définir le contexte de sa formation et ses modalités spécifiques d'évaluation mais les prérogatives d'exercice restent les mêmes quelle que soit la dominante choisie, ce qui fait du titulaire de l'AAE un animateur polyvalent adapté à la réalité professionnelle des poney clubs, centres équestres et Centres de Tourisme Équestre.

Pour entrer en formation, le futur Animateur doit être majeur et titulaire d'une licence fédérale de compétition à jour ; il doit aussi détenir l'attestation de suivi du stage de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 / PSC1. Le candidat doit être titulaire du Galop 6 de cavalier ou, pour la dominante Equitation d'Extérieur, du Galop 6 de Pleine Nature.



© FFE/Éric Mimodier

La formation

La formation apporte toutes les connaissances et compétences pour initier à l'équitation et aux activités de pleine nature tout public – enfants, adolescents, adultes – que ce soit à poney ou à cheval. En choisissant la dominante Equitation d'Extérieur, l'élève en formation va notamment apprendre à préparer et encadrer une promenade et à perfectionner sa technique équestre en extérieur et en terrain varié.

La formation s'effectue dans des centres agréés par la FFE et comprend six modules : animation, équitation/travail à pied, connaissances, environnement institutionnel et réglementaire, stage de mise en situation professionnelle.

La formation est prévue pour 300 heures de formation théorique et pratique – modules 1 à 5 – et 300 heures de stage de mise en situation professionnelle – module 6. Un livret de formation papier et

électronique suit l'élève durant sa formation et permet de valider chaque étape de sa formation. Les stagiaires pourront préparer plusieurs dominantes.

Deux statuts principaux sont possibles pour l'élève : soit il est en contrat de travail et le centre de formation est employeur, soit il paie sa formation et le centre de formation est prestataire. Une fois la formation terminée, les candidats se présentent à l'examen final, qui se compose de cinq épreuves – Unités Capitalisables ou UC.

Evoluer vers l'ATE et le BPJEPS

Les titulaires de l'Animateur Assistant d'Équitation dominante Equitation d'Extérieur obtiennent la dispense du test d'entrée pour l'Accompagnateur de Tourisme Équestre, dont le titulaire peut conduire des promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés et entre des relais d'étapes connus.

L'AAE, quelle que soit sa dominante, donne des passerelles avec le BPJEPS Activités Équestres : dispense des exigences techniques préalables (test d'entrée) et équivalence des UC 5 et 6. De nouvelles dispositions d'allègements de formation sont envisagées lors de la réécriture de l'ATE en 2013.



© FFE/EB

Pour en savoir plus

FFE Formation, Tél.: 02 54 94 46 52, formation@ffe.com.

Les documents relatifs à l'AAE sont disponibles en ligne sur notre site internet. Rendez-vous sur l'espace Formations équestres / Qualifications professionnelles de la FFE pour consulter le règlement, le calendrier des examens ou trouver un centre agréé.

SCHÉMA NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU TOURISME ÉQUESTRE 2009/2012 : 1^{ER} BILAN

Réalité sociale, culturelle, économique, le tourisme équestre séduit et attire un public de plus en plus nombreux. Dans une société où le développement touristique est un enjeu majeur, le tourisme équestre français a une belle carte à jouer, s'appuyant notamment sur un réseau de milliers de kilomètres d'itinéraires et d'hébergements.

Les Deuxièmes Assises Nationales des Infrastructures du Tourisme Equestre des 9 et 10 juin 2008 ainsi que les 6 rencontres interrégionales - en janvier et février 2009 - ont rassemblé un public très impliqué d'élus des organes déconcentrés de la FFE en charge du tourisme équestre, de professionnels de la filière, d'associatifs, mais également de permanents et d'élus des partenaires privés et institutionnels de nos activités (Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme, Office National des Forêts, Parcs Naturels Régionaux, Pays, etc). La contribution de chacun a

permis d'élaborer le Schéma National de Développement des Infrastructures du Tourisme Equestre. A travers ce schéma, la FFE et le CNTE ont pris part activement au développement du tourisme équestre qui est un enjeu stratégique pour toute la filière du cheval et pour l'animation des territoires ruraux en France.

La réflexion engagée par les participants des assises nationales et interrégionales ont ainsi débouché sur une proposition de 40 actions à mettre en place durant cette période, autour de 4 axes principaux :

- Aménagement et vie des infrastructures
- Partage des informations
- Représentation du tourisme équestre
- Formation du réseau et des acteurs



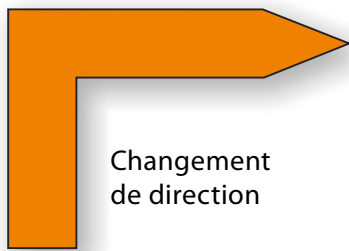
Christian Boyer, Administrateur du CNTE, élu en charge des infrastructures

Au terme de la mise en œuvre du schéma national de développement des infrastructures sur la période 2009/2012, voici le bilan des différentes actions menées.

I - AMENAGEMENT ET VIE DES INFRASTRUCTURES

► Dossier balisage

Différents travaux de réactualisation et de communication autour du balisage équestre ont été menés. Ils visent l'harmonisation du balisage au niveau national et l'identification reconnue d'une activité de randonnée particulière. A travers sa marque de balisage, 1er élément visible sur le terrain, le tourisme équestre affirme sa place au sein des activités de randonnée en particulier et des sports de nature en général.



Changement de direction

Cette marque, de couleur orange et déclinée sous 4 formes différentes, est une marque déposée auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). La FFE-CNTE en est propriétaire. Les démarches nécessaires pour utiliser la marque de balisage ont été précisées à travers le « Dossier balisage ».

Ce dossier est envoyé à tous les Organes Déconcentrés (OD) de la FFE formulant le souhait de baliser avec la marque officielle. Après signature des conventions prévues à cet effet et étude des documents relatifs aux itinéraires à baliser, FFE Tourisme délivre une autorisation officielle.

► Classification des itinéraires équestres

Concernant la structuration du réseau d'itinéraires, la société « Prête moi ta plume » a été missionnée afin d'établir un cahier des charges propre à un itinéraire équestre de qualité.

L'objectif global est de proposer un système de classification des itinéraires simple et identifiable par tous, facilement transposable en région et permettant d'intégrer les itinéraires existants.

Un état des lieux de l'existant auprès des Comités Régionaux et Comités Départementaux de Tourisme Equestre (CRTE et CDTE) a été réalisé à l'occasion du regroupement des correspondants infrastructures en décembre 2011. Les différents acteurs présents ont également pu, à travers un questionnaire, exprimer leur avis sur ce sujet. Cette enquête a révélé qu'un modèle de classification « ouvert », fondé sur les caractéristiques mêmes des itinéraires (points d'intérêt, distance, paysages, sites traversés...), serait le plus adapté ; par opposition aux modèles intégrés ou techniques qui prennent davantage en compte le niveau de difficulté des parcours (pistes de ski, voies d'escalade).

Le modèle équestre se rapprocherait donc davantage d'une démarche de labellisation des itinéraires répondant à un cahier des charges précis, basé sur des critères de sécurité, distance, proximité de centre équestre, points d'intérêt patrimoniaux, environnement naturel, etc. La prochaine étape consiste en la définition du cahier des charges.

► Accueil des chevaux à l'étape

Souhaitant aider les cavaliers à trouver des sites d'étape pour leur cheval et valoriser les professionnels, la FFE a constitué un groupe de travail afin de mieux cibler les attentes des cavaliers et ainsi définir le cahier des charges du label Cheval Etape.



Opérationnel depuis septembre 2011, ce label a pour objectif de distinguer les établissements proposant des infrastructures adaptées à l'accueil de chevaux de passage. Il s'agit aussi d'un facteur structurant permettant de mettre en lien cavaliers, chemins et établissements d'accueil qui contribuera au développement du tourisme équestre. Il est accessible aux établissements adhérents de la FFE

qui proposent d'accueillir des équidés à l'étape pour au moins une nuit, quel que soit le motif de la halte : randonnée, compétition, transport...

Pour obtenir le label, les points d'étape devront répondre à un cahier des charges précis relevant de divers domaines : accessibilité et accueil, hébergement des chevaux, aire de préparation, services

associés et informations, entretien et alimentation des équidés.

Pour chaque établissement, la capacité d'accueil ainsi que la nature de l'hébergement - boxe, pré - seront précisées ; des tarifs à la nuitée seront proposés. Afin que la prestation soit complète, il est important que le cavalier puisse bénéficier lui aussi d'une solution d'hébergement.

L'établissement équestre devra donc pouvoir orienter vers un point d'hébergement et de restauration distant au maximum de 500 m et jusqu'à 3km si le transport est organisé, de l'hébergement des chevaux.

Le volet « hébergement humain » du label est à l'étude dans le cadre d'un projet de partenariat avec la Fédération nationale des Gîtes de France.

2 – PARTAGE DE L'INFORMATION

Afin de fournir une base de données complète sur les infrastructures du tourisme équestre et accessible à tous, les informations et documents existants ont été recensés puis rassemblés sous l'onglet « gîtes et chemins » du site internet FFE/Tourisme. De nouveaux documents techniques ont été réalisés et de nouveaux moyens de diffusion des informations ont été mis en place.

► Information sur le schéma national de développement

Le document reprenant l'ensemble des objectifs visés par le « schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre » pour 2009/2012 a été diffusé auprès de tous les OD de la FFE, des personnes ayant participé aux assises nationales du tourisme équestre et aux rencontres interrégionales, des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme, des Service Loisirs Accueil, des Conseils Régionaux et Généraux, des Parcs Nationaux, des Parcs Naturels Régionaux, et des directions territoriales et régionales de l'ONF ; soit 680 envois.



Le document est également consultable en ligne sur le site de la FFE et plusieurs articles sont parus dans l'Estafette, aux pages réservées aux Infrastructures. Cette large diffusion vise une meilleure lisibilité des actions de la FFE en matière de tourisme équestre, auprès des acteurs du tourisme et des collectivités locales notamment.

N° ESTAFETTE/DATE	RÉGION À L'HONNEUR	SUJET
103 – décembre 2009	Poitou-Charentes Basse-Normandie	Haltes équestres en Haute Saintonge, Schéma régional des itinéraires et charte qualité hébergements en Basse Normandie
104 – mars 2010	Rhône-Alpes	Campings équestres en Isère
105 – juin 2010	Pays-de-la-Loire	Réseau équestre départemental de Mayenne
106 – septembre 2010	Alsace	Politique régionale en faveur du tourisme équestre
107 – décembre 2010	Pays-de-la-Loire	Itinéraires de découverte en Pays de la Loire
108 – mars 2011	Midi-Pyrénées	Mise en valeur du patrimoine : le chemin des étoiles
109 – juin 2011	Champagne-Ardenne	Travail en réseau autour des itinéraires de la Forêt d'Orient
110 – septembre 2011	Ile-de-France	Plan départemental de randonnée équestre en Val d'Oise
111 – décembre 2011	Franche-Comté	Grande Traversée du Jura à cheval
112 – mars 2012	Midi-Pyrénées	Itinéraires en ligne

Le tourisme équestre dans la REF

- N° 126 : tourisme équestre et randonnée pédestre, un partenariat qui fait son chemin
- N° 128 : randonnez, c'est balisé !
- N° 131 : tourisme équestre et cyclotourisme, une vision partagée
- N° 133 : infrastructures du tourisme équestre, dynamisme et développement

► Site internet

A l'occasion de la rénovation du site internet, l'onglet « gîtes et chemins » a vu le jour. Il met à disposition : l'ensemble des documents techniques relatifs aux itinéraires et hébergements de tourisme équestre ; toutes les informations concernant le balisage équestre officiel et la formation des baliseurs ; la carte de France des liens permettant d'accéder aux itinéraires équestres des départements et régions en ligne.



► Newsletter

Une Newsletter en lien avec les actualités concernant les infrastructures du tourisme équestre est envoyée à l'ensemble des OD, aux correspondants régionaux, aux forma-

teurs de baliseurs ainsi qu'aux structures adhérentes à la FFE proposant des activités liées au tourisme équestre.

► Initiatives en région

Depuis le n° 103 de décembre 2009, la rubrique « initiatives en région » a été insérée dans l'Estafette. Chaque trimestre, une région est ainsi mise à l'honneur à travers la présentation d'un ou plusieurs projets mis en place en faveur des infrastructures du tourisme équestre. L'objectif est de mutualiser les bonnes pratiques et de favoriser le transfert d'expérience. Les OD sont invités à envoyer leurs propositions d'articles au service FFE Tourisme.

► Guides méthodologiques

Un groupe de travail a été constitué en 2010 afin de produire des documents techniques sur la création et l'aménagement des chemins et structures d'hébergement équestre.

Deux guides méthodologiques, « Créer et aménager les itinéraires et hébergements équestres » et « Balisage et signalisation » ont ainsi été créés. Leur objectif est d'encourager et d'aider les collectivités territoriales, associations, comités de

tourisme équestre, etc. dans leurs projets d'aménagement d'itinéraires de randonnée équestre. Ces deux documents sont en libre téléchargement sur le site de la FFE.

► **Fiches pratiques**

Plusieurs fiches ont été élaborées et/ou mises à jour autour des 3 grandes thématiques relatives aux infrastructures : les chemins, les sites d'hébergement et le balisage. Ces fiches, en libre accès sur le site de la FFE, apportent des réponses à toutes les questions que peuvent se poser les cavaliers d'extérieur et meneurs, les professionnels du tourisme équestre, mais aussi les hébergeurs, les collectivités locales ainsi que tous les porteurs de projets liés au tourisme équestre.

► **Charte du cavalier et du meneur de pleine nature**

La Charte éthique du cavalier et du meneur de pleine nature, élaborée en 2003, a été mise à jour. Elle bénéficie notamment d'un graphisme plus épuré pour une meilleure lisibilité. Elle est disponible en ligne.



3 – REPRESENTATION DU TOURISME EQUESTRE

► **Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP)**

Depuis la signature de la convention en mai 2010, les deux fédérations ont notamment travaillé sur la mise en place des cursus de formation au balisage équestre. En 2012, l'accent a été mis sur le rapprochement des structures locales de chaque fédération. Un courrier commun a été envoyé à l'ensemble de comités départementaux et régionaux afin d'encourager la déclinaison de la convention nationale à l'échelle locale.

► **Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)**

Une convention de partenariat a été signée le 23 novembre 2011. Comme pour la FFRP, un courrier commun a été envoyé à l'ensemble des comités départementaux et régionaux pour encourager la déclinaison de la convention au niveau local.

► **Les partenariats en projet**

■ **ONF**

La nouvelle convention finalisée, validée par les 2 parties et qui devrait être signée courant 2012, vise à organiser l'accueil et l'information des cavaliers en milieu forestier en cohérence avec les enjeux du développement durable, de la protection de l'environnement et de la sécurité du public. Il s'agit de responsabiliser les cavaliers et de favoriser leur autonomie et la découverte des territoires traversés.

■ **Gîtes de France**

Les actions communes envisagées s'articulent autour de l'échange d'informations, de connaissances et de bases de données en vue du rapprochement entre les centres équestres et les établissements Gîtes de France au niveau local. Les possibilités de délégation de la marque « Cheval Etape » pour son ap-

plication sur des structures d'hébergement Gîte de France sont à l'étude.

■ **Parcs Naturels Régionaux (PNR)**

Un projet de partenariat est à l'étude. Il serait fondé sur la reconnaissance mutuelle et l'entraide pour la défense des intérêts communs ainsi que sur l'incitation au rapprochement entre les structures régionales PNR et FFE. Les domaines de coopération envisagés concernent en particulier l'implantation des centres équestre en zone PNR, les questions environnementales ou encore la formation des gardes à cheval.

► **Groupes de travail**

■ Participation aux travaux du groupe interfédéral sur le développement durable, constitué de la FFRP, la FFCT, la FFSpéleo et l'UFOLEP : le groupe s'attèle actuellement à la réalisation d'une « Charte commune du pratiquant des sports de nature » à diffuser au grand public (collectivités, fédérations sportives, grande distribution articles de sport, ...). La sortie de cette Charte est envisagée à l'occasion de la Semaine du Développement Durable 2013.

■ Participation au groupe de travail sur l'outil OPAESI (Observatoire de Pérennisation de l'Accès aux Espaces, Sites et Itinéraires) ayant pour but d'identifier les problèmes d'accès aux sites de pratiques. Ce groupe de travail est conduit par le Pôle Ressources National des Sports de Nature et regroupe plusieurs fédérations sportives de nature.

► **Participation aux événements liés aux loisirs sportifs de nature**

La FFE-CNTE était présente sur différents événements liés aux sports de nature : aux rencontres nationales du tourisme et des



© Vercors à cheval / Eric Minodier

loisirs sportifs de nature, au salon Destinations Nature et aux rencontres Euro'meet en particulier.

► **Représentation du tourisme équestre au sein des CDESI**

En 2011, une action de recensement a été menée auprès de tous les CDTE afin d'évaluer la représentation de l'équitation au sein des Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) en place et la bonne prise en compte des intérêts cavaliers. Les résultats de l'enquête mettent en évidence la présence d'au moins un représentant du tourisme équestre dans 80% des Commissions en place. Sur la trentaine de commissions en place, 75% des présidents de CDTE estiment que les intérêts des cavaliers sont bien pris en compte. Quant aux départements n'ayant pas encore constitué de CDESI, ils sont seulement 40% à déclarer que les intérêts cavaliers sont tout de même pris en compte, notamment grâce à d'autres structures comme des commissions au sein des Directions Jeunesse et Sport ou des Conseils Généraux.

A travers cette étude et la diffusion de ses résultats, il a été rappelé le rôle des CDESI et l'importance pour les représentants du tourisme équestre d'y siéger pour développer et pérenniser l'accès des cavaliers et meneurs aux sites de pratiques.

4 – FORMATION DU RESEAU D'ACTEURS

La formation d'acteurs de terrain faisait partie des priorités du schéma de développement des infrastructures du tourisme équestre. Après avoir identifié les domaines dans lesquels un réel besoin existait, la sollicitation de référents régionaux et l'élaboration d'un plan de formation ont été initiées.

► Correspondants régionaux infrastructures

En 2010, chaque CRTE a été sollicité afin de désigner un « correspondant infrastructures » chargé de faire le lien entre la structure fédérale et les initiatives régionales et de coordonner l'action des CDTE pour la structuration des itinéraires équestres.

Ces correspondants régionaux infrastructures, constituant, avec les permanents de Comités Régionaux d'Equitation ou de CRTE en charge des dossiers relatifs aux infrastructures du tourisme équestre, les principaux interlocuteurs de la FFE-CNTE sur le terrain.

► Formation au balisage

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, un groupe de travail a été constitué afin de définir des programmes et contenus de formation au balisage équestre. Différents outils et supports ont été créés,



comme le « Cahier technique du baliseur équestre ». Un « espace formateur » a été mis en place sur le site ffe/tourisme afin de mettre à disposition l'ensemble des documents utiles aux organisateurs de sessions de formation.

■ Les formateurs de baliseurs équestres

Les formateurs de baliseurs sont à la fois formateurs, organisateurs de formation, mais ont également un rôle d'expert en matière de balisage équestre. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la FFE, de ses OD mais aussi des collectivités territoriales et autres acteurs locaux concernés par le

balisage des itinéraires de randonnée. Deux promotions de formateurs de baliseurs équestres ont été formées au parc équestre fédéral en 2011 et 2012. La FFE-CNTE dispose ainsi de 25 formateurs opérationnels, répartis sur l'ensemble du territoire.

La liste des formateurs de baliseurs équestres est disponible en ligne. Le statut de « formateur de baliseur équestre » apparaît sur la licence des personnes concernées au même titre qu'un statut d'officiel de compétition.

■ Les baliseurs équestres

Le baliseur équestre œuvre sur les territoires pour préparer et effectuer le balisage de tronçons ou d'itinéraires équestres, en utilisant la marque officielle de balisage déposée par la FFE-CNTE et les techniques adaptées. A ce titre il est le premier représentant de la FFE et de ses actions sur le terrain.

Il doit avoir suivi une formation organisée par un organe déconcentré de la FFE, sous la conduite d'un formateur officiel. Il agit toujours sur lettre de mission d'un organe déconcentré de la FFE.

Depuis novembre 2011, près de 200 baliseurs ont ainsi pu être formés sur l'ensemble du territoire et sont prêts à intervenir sur le terrain.

PERSPECTIVES APRES 2012...

Les travaux entamés sur la structuration du réseau d'itinéraires équestres en partenariat avec les acteurs locaux - entretien, classification, critères de qualité, cartographie, étude sur les revêtements..

- et sur l'animation de ces itinéraires (journée de nettoyage, manifestations multisports, réseau d'hébergements...) sont à poursuivre. Les moyens à mettre en œuvre pour informer et sensibiliser

le grand public sur les actions menées en faveur du tourisme équestre sont à étudier. Le numérique et la dimension européenne constituent également deux domaines actuels à ne pas négliger.



Les temps forts des infrastructures

- 10 et 11 juin 2008 : 1ères Assises nationales des infrastructures du tourisme équestre à Paris.
- 2009 : plusieurs rencontres interrégionales, regroupant les acteurs locaux, sur le thème des infrastructures du tourisme équestre - définition du Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre.
- décembre 2009 : 1^{re} rubrique « initiatives en régions » dans l'Estafette (n°103) afin de mettre en valeur les projets liés aux infrastructures du tourisme équestre menés dans les régions.
- 5 mai 2010 : signature de la convention de partenariat avec la FFRP au salon *Destinations Nature* à Nantes.
- juillet 2010 : publication des guides méthodologiques pour la création et l'aménagement des itinéraires équestres et des structures d'hébergement.
- 25 janvier 2011 : 1er rassemblement des correspondants régionaux infrastructures à Lamotte.
- mai 2011 : 1ère promotion de formateurs de baliseurs équestres formés à Lamotte.
- septembre 2011 : mise en place du label Cheval Etape.
- 1^{er} novembre 2011 : lancement des 1ères formations de baliseurs équestres en région.
- 23 novembre 2011 : signature de la convention de partenariat avec la FFCT au salon *des Maires*.
- 24 et 25 mai 2012 : 1^{er} Congrès européen sur les itinéraires équestres.

Circuler à cheval sur la route

Lors de vos sorties en extérieur, il n'est pas rare que vous deviez emprunter ou traverser des voies ouvertes à la circulation, telles que des routes nationales, départementales ou encore communales. Même s'ils n'ont pas encore de permis, vous devez sensibiliser vos cavaliers aux règles qu'ils doivent respecter pour circuler en toute légalité et sécurité sur ces voies.



© La Foucheraie_N.Gaillard-M.Chapelan

Les règles de circulation

Les cavaliers et leurs montures doivent dès qu'ils empruntent des voies de circulation respecter les dispositions du Code de la route. Des dispositions particulières leurs sont applicables, elles sont codifiées aux articles R 412-44 et suivants. Les principales obligations des cavaliers sont :

- Ne pas circuler sur les autoroutes,
- Respecter les feux et panneaux de signalisation,
- Respecter les priorités,
- Maintenir sa monture sur le bord droit de la chaussée,
- Ne pas « laisser d'animaux sans conducteur », selon les termes du code de la route. Faites donc bien attention pour les premières sorties des jeunes chevaux, ou jeunes cavaliers, afin d'être certain que cavalier et monture sauront affronter le passage d'une moto bruyante ou d'un gros camion. Aucun galop minimum n'est requis par la loi, toutefois, l'enseignant d'équitation ou l'accompagnateur doivent juger de la compétence équestre suffisante de son groupe pour partir en extérieur (ndlr).
- Informer les autres utilisateurs de la voie de circulation de tout changement de vitesse ou de direction, comme en vélo, le cavalier doit prévenir les autres usagers de la route lorsqu'il souhaite tourner.
- Ne pas stationner ou s'arrêter dans des zones gênantes ou dangereuses.

Les cavaliers, d'après l'article R412-48 du Code de la route, n'ont pas l'obligation de porter une « lanterne allumée lors de la chute du jour » et cela hors agglomération, cependant c'est obligatoire pour les attelages. Malgré l'absence d'obligation, il est important que les autres véhicules puis-

sent identifier la présence de cavaliers, donc le port d'une lanterne ou d'un bracelet réfléchissant est conseillé. Cette obligation s'applique toutefois aux cavaliers lorsqu'ils sont arrêtés et que l'éclairage de la chaussée n'est pas suffisant pour permettre aux autres utilisateurs de les voir distinctement à une distance suffisante.

Le Code de la route n'oblige pas les cavaliers à porter, hors agglomération, un gilet de haute visibilité avec bandes réfléchissantes en cas de visibilité insuffisante, cette obligation ne s'applique qu'aux cyclistes. Cependant, pour des raisons de sécurité, il est important que les cavaliers soient vus par les autres conducteurs, le port d'un gilet réfléchissant est un bon moyen d'augmenter sa visibilité sur la route.



©CRTE FC/Y Goux

Attention aux autres véhicules

Les voitures qui souhaitent doubler un cavalier doivent respecter une distance d'au moins 1m en agglomération et 1m50 hors agglomération, mais n'hésitez pas à leur faire signe de ralentir (art.R.414-4 du code de la route).

En parallèle du code de la route, un Maire ou un Préfet peuvent, par le biais d'un arrêté, limiter ou interdire la circulation des chevaux dans les rues ou sur la plage, mais toujours en se basant sur une raison d'ordre public. Un arrêté qui ne serait pas justifié pourrait être attaqué devant le juge administratif ou porté devant le Préfet dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Sanctions

Le fait de contrevenir aux obligations édictées par le Code de la route pour la circulation d'animaux sur la chaussée peut être puni, suivant le type d'infraction, d'une amende de 2^{ème} classe, soit 150€ au maximum ou d'une amende de 4^{ème} classe, soit 750€ au maximum. Le Code de la route s'applique également sur les chemins privés ouverts au public.

Références juridiques

Code de la route : articles R412-44 et suivants, R 421-2



© Eric Maulay

EQUIRANDO JUNIOR 2012

UN SÉJOUR RICHE EN DÉCOUVERTES

L'Equirando Junior est l'occasion de visiter des sites remarquables. Ainsi cette année, les participants auront la chance de découvrir le parc animalier de Boutissaint et d'assister au spectacle son et lumière du château de Saint-Fargeau. Le dimanche pour clôturer ces 6 jours de fête, nos jeunes cavaliers défilent dans les rues de Treigny.



Boutissaint

Le parc animalier de Boutissaint, 10 kilomètres de périmètre et 400 hectares clos, entre Treigny et Saint-Fargeau, constituera une visite privilégiée. Pour qui les aime, cet espace naturel recèle, environ 400 grands animaux, dont la moitié appartenant aux espèces naturelles européennes de nos forêts (sangliers et marcassins, cerfs et biches, chevreuils, daims, mouflons, bisons...).

Pour les observer tout à loisir, avec profit et respect, en apprécier la majesté, les prendre photos, il est nécessaire de procéder à une approche silencieuse et habile. Cette visite se fera le vendredi, en préambule à la « boum » du soir, point d'orgue de cette journée très « nature ».

Château de st-fargeau

Proche de Treigny, on peut découvrir le très beau et remarquable château de Saint-Fargeau, site historique le plus important de Puisaye-Forterre. Ouvert à la visite, il a été classé monument historique en 1949, ainsi que les douves, les toitures et le parc. C'est à la fin du 10^e siècle qu'Héribert, évêque d'Auxerre, demi-frère du roi Hugues Capet, y fait construire

un rendez-vous de chasse fortifié. Après avoir été propriété d'illustres personnages, il est acquis en 1713 par la famille Le Peletier, à laquelle appartient la mère de l'écrivain et académicien Jean d'Ormesson. Il y passera une partie de son enfance et en tirera un roman, « Au plaisir de Dieu », dont on fera une adaptation télévisée tournée en 1976.

Les charpentes, détruites par plusieurs incendies, ont été reconstruites aux 18 et 19^e siècles. Réalisées en cœur de chêne, elles ont nécessité 1200 m³ de bois, représentant 60 hectares de forêt. Rareté, ces remarquables charpentes se visitent.

C'est en 1979 que Jacques et Michel Guyot - ce dernier actuel propriétaire - acquièrent le château et entreprennent de le restaurer. Le spectacle historique de Saint-Fargeau est l'un des plus anciens et importants de France et d'Europe. Il a souvent servi de modèle, notamment au Puy du Fou, en Vendée. Magistralement mis en scène, bien rythmé, il déroule, sans temps morts, pendant 1h30, les 10 siècles de l'histoire mouvementée du château, en autant de tableaux passionnants, servis par 600 acteurs et une soixantaine de

cavaliers. C'est ce spectacle extraordinaire qui sera offert aux participants de l'Equirando Junior le samedi soir, après la randonnée vers Perreuse la belle, perchée sur sa colline, avec vue imprenable sur les environs.

Le défilé

Le défilé ponctuera avec éclat les 6 jours de l'Equirando junior 2012 en Puisaye-Forterre et viendra y mettre le point final en beauté. Effectué en fin de matinée, en costume médiéval, il durera environ une heure et demie. Départ du champ de foire et retour au même endroit après un vaste tour du village et passage devant les monuments et lieux marquants.

Ce défilé médiéval repose sur le concours actif de tous les participants réunis sur un parcours d'environ 2 km dans les rues en fête, pour recueillir les applaudissements du public treignycois et lui faire honneur. Tous nos jeunes amis, gentils seigneurs et gentes dames, auront à cœur de faire assaut d'élégance sur leurs fiers palefrois, toilettés et parés de frais.

Ils sont invités à préparer ce moment rare et fort en confectionnant dès maintenant leurs costumes. Tous conseils peuvent être pris auprès des organisateurs qui seront ravis de les aider.

La clôture de l'Equirando junior et la remise des prix auront lieu à l'issue du défilé. A noter la très belle plaque souvenir, en forme d'écu médiéval, réalisée en grès rouge de Puisaye, vernissée et moirée, à l'emblème chaleureux de la manifestation.

Contact

Comité d'Organisation Equirando junior 2012

Président : Ludovic Goury,
E-mail : equirandojunior2012@yahoo.fr,
Site : www.ffe.com/tourisme/Evenements

EQUIRANDO Tour d'horizon des animations proposées lors de **l'Equirando 2012**

Après l'arrivée des Equirandins sur le site du Haras national du Pin le vendredi 27 juillet, le Comité d'Organisation vous propose deux jours de fête et d'animations, les samedi 28 et dimanche 29 juillet. Temps forts de ce week-end, le Show Equestre de Nicolas Brodziak et toute sa troupe et le défilé des Equirandins où 1000 chevaux sont attendus. Les animations ainsi que le village des exposants sont ouverts au grand public.



© C. Bourdier

Le show équestre de Nicolas Brodziak

A l'occasion de leur représentation pour l'Equirando, Nicolas Brodziak et toute sa troupe emmèneront le public sur différents thèmes et laisseront s'exprimer le cheval dans une multitude de disciplines tel que le travail en liberté, la voltige, l'attelage mais aussi les sauts d'école et le travail du cheval avec le feu. Des séquences d'action et d'émotions s'enchaîneront ainsi avec une dizaine de chevaux et 7 cavaliers. Pensez à réserver vos places !

Le défilé : l'évènement incontournable

Pour cette édition 2012, le Comité d'Organisation propose un parcours long de 9 kilomètres sur le thème : « Les Equirandins dans leurs costumes régionaux rejoignent l'armée du Roi Louis XIV au Haras national du Pin ». Ce thème permettra aux Equirandins qui le souhaitent de venir avec leurs costumes et ainsi participer au défilé aux couleurs de leur région.

Le public est attendu nombreux tout au long du parcours et notamment sur l'hippodrome de la Bergerie où la présentation des équipes sera faite. Pour

satisfaire les visiteurs, des navettes voitures d'attelages seront mises en place pour effectuer le trajet Haras national du Pin-hippodrome (3km). Les personnes voulant assister au spectacle pourront également faire ce trajet avec des navettes gratuites.

Les animations gratuites sur les carrières du Haras national du Pin

Le savoir Equestre de Normandie sera à l'honneur tout au long du week-end sur le site du Haras national du Pin. Pour cela, différentes associations, groupement de cavaliers et autres proposeront en continu des spectacles et des démonstrations sur les deux carrières d'animations. Pierre Fleury, révélé dans l'émission « La France a un incroyable talent » sera également de la partie avec ses deux Highlands.

Le village exposants

Le Village exposants accueillera dans le Parc du Haut Bois une trentaine d'exposants en lien avec le monde équestre et la Normandie-Tourisme et Gastronomie. Ces derniers feront (re)découvrir les produits normands : cidre, fromages, huitres...

Des conférences-débats

Lors de cet Equirando, les participants ainsi que les visiteurs pourront assister à des conférences sur le thème du cheval. Ces conférences se dérouleront le dimanche 29 juillet dans la salle Géricault au cœur du Haras national du Pin.

Qualification Loisir

Une qualification loisir sera organisée le samedi 28 juillet entre 9h30 et 12h00 dans le parc du Haut-Bois.

Trec/Sécial PTV

Les Equirandins qui le souhaitent pourront participer à une épreuve spéciale PTV le dimanche 29 juillet. Pour pouvoir vous engager, n'oubliez de faire valider votre certificat médical. Les inscriptions peuvent se faire directement sur le site internet de la FFE, www.ffe.com ou sur place.



Contact

Comité d'Organisation Equirando Normandie 2012

Président : Jacques Françoise,
Maison du Cheval, 6 avenue du Maréchal
Montgomery, 14000 CAEN
Tél : 02 31 82 77 64,
E-mail : equirando.normandie2012@yahoo.fr
Site : www.equirando.com



© Nicolas Brodziak

Semaine du développement Durable : un véritable engouement pour cette édition 2012

Gros succès pour cette édition de la Semaine du Développement Durable où 50 clubs ou associations de cavaliers adhérents à la FFE ont proposé de multiples activités à leurs cavaliers. Zoom sur 4 de ces structures.



Ecurie de la Ciotat (1360000)

Le centre équestre de la Ciotat a profité de cette semaine pour organiser des animations gratuites sous forme d'ateliers visant à sensibiliser les cavaliers au respect de la nature : définition du DD, découverte de l'ostéopathie, collecte et tri des déchets, découverte des outils FFE en faveur du DD, vide-grenier équestre, jeu de piste, créations artistiques à partir d'objets recyclés, goûter Bio ...

Un concours de dessin sur le thème du DD a été proposé et l'ensemble des œuvres ont été exposées. Un parent est intervenu afin de présenter le système du compost. Certaines activités ayant remporté un vif succès lors de la SDD fonctionnent désormais tout au long de l'année : tri sélectif, vide-grenier, don de crottin... Une gazette a été créée afin d'informer régulièrement les cavaliers des actualités DD du club.

Cavaliers de Benquet (6273000)

Ce centre équestre a notamment proposé un grand jeu de piste avec 10 balises disposées sur les 15 hectares de bocage et forêt. Pour chaque balise, 2 types de difficulté : course d'orientation ou des questions sur les animaux ou plantes spécifiques du Houga. Un savant mélange de questions faciles, rigolotes ou plus pointues et de nombreuses illustrations amenaient à s'interroger sur la nature environnante. Les différentes balises pouvaient être trouvées dans l'ordre ou en désordre, car indiquées sur une carte I.G.N au 1/15000, sauf 2 balises qui ne pouvaient être trouvées que

par la distance (en mètres) et par l'azimut, à partir d'une balise repérée sur la carte. Un rappel d'utilisation de la carte et de la boussole avait eu lieu avant le départ, et les équipes se sont entraînées pour l'utilisation de la boussole. Rappelons qu'il n'y avait rien à gagner, sauf un bon moment et un bon goûter et de la documentation gratuite pour tous.

Ferme Equestre du KRouge (4553001)

Le mercredi 4 avril, les enfants et adolescents ont pu être sensibilisés au développement durable le temps d'un après-midi au KRouge. Des groupes d'enfants sont partis à poneys rejoindre les bois où des adultes les attendaient pour leur poser des questions de « cavalier responsable ». Les groupes étaient formés selon l'âge des enfants afin d'adapter le niveau du questionnaire. L'évolution des mentalités s'est fait ressentir par les bonnes réponses de ce jeune public.

Une fois la promenade à poneys terminée, les enfants se sont tous dirigés vers la zone de lombrics compost, espace réservé à la décomposition du fumier. Un atelier a permis de les sensibiliser sur la gestion des effluents d'élevage et sur l'intérêt de la décomposition du fumier par les vers avec un vocabulaire adapté à ce public.

Le Clos Yakari (8864001)

115 cavaliers et 30 chevaux et poneys se sont réunis pour présenter l'histoire du Petit Prince et la sauvegarde des abeilles, le 1er avril 2012.

La similitude des dates entre les 10 ans du centre équestre et la semaine du développement durable a fait émerger ce projet de conjuguer théâtre équestre et écologie.

L'écriture du conte s'est faite à 4 mains entre Isabelle Meyer, dirigeante du centre équestre et Sophie Dos Santos, élève monitrice.

Toutes les reprises du centre équestre ont ensuite été concertées pour déterminer la discipline, et le thème que chacune voudrait aborder et de cette consultation 19 tableaux ont été préparés sur plusieurs mercredis et samedis précédant le spectacle. Ces tableaux présentent la rencontre d'un aviateur et du petit Prince qui, ensemble, vont prendre 10 résolutions pour sauver les abeilles.

Trophée FFE Generali des clubs mention développement durable 2012

Les clubs FFE labélisés qui ont inscrit une ou plusieurs actions auprès du MEDDTL dans le cadre de la semaine du développement durable peuvent, s'ils le souhaitent, participer au Trophée FFE Generali des clubs, mention développement durable. Chaque action devra faire l'objet d'un descriptif et d'illustrations. La meilleure initiative sera récompensée lors du Salon du Cheval 2012.

Par Laura Billès

Histoires de fruits

C'est la fin d'une belle journée d'été. Charlotte accompagne O'Freez dans son pré et décide de faire le tour à la recherche des dernières fraises des bois. Les hautes herbes obligent Charlotte à se pencher. Elle s'aperçoit alors que ses vêtements sont recouverts de petites boules velues. Charlotte bougonne, elles sont si bien accrochées qu'il va falloir les enlever une par une...

Inutile de s'énerver, c'est la deuxième grande aventure des plantes. Après avoir usé de toutes sortes de stratagèmes pour la pollinisation, allant jusqu'à inventer des pistes d'atterrissage pour abeilles (estafette juin 2009), les plantes doivent aussi trouver le moyen de disperser leurs graines sans se déplacer.

Certaines plantes se débrouillent toutes seules. La gousse du genêt à balais par exemple, se dessèche et s'ouvre brutalement à maturité en éparpillant ses graines. Le concombre, lui, se gorge d'eau et éclate en projetant au loin ses graines.

D'autres profitent de l'eau ou du vent, comme les noix de coco qui flottent sur l'eau ou les fruits du pissenlit avec leur fameux parachute duveteux. Charlotte adore souffler dessus et regarder les petits plumeaux s'envoler alors qu'O'Freez préfère de loin les feuilles.

Enfin, il y a les plantes qui se servent des animaux et des



Les cerises sont des fruits à noyau

hommes... Si les abeilles sont attirées par les couleurs vives des fleurs, nous et beaucoup d'animaux le sommes par les délicieux fruits. Chaque fois que Charlotte crache un noyau de cerise, chaque fois qu'un écureuil cache une noisette et l'oublie, ils participent à la dispersion des fruits sans même le savoir...

Charlotte regarde alors de plus près la petite boule velue qu'elle vient d'enlever de son pantalon. Mais oui, elles sont recouvertes d'aiguillons crochus ! Encore une astuce de plante pour se promener, pense Charlotte. Et elle a raison. Ce sont les fruits du gaillet gratteron, qui s'accrochent aux vêtements pour être dispersés. Comme ceux de sa cousine éloignée, la bardane, qui s'emmêlent dans les crins d'O'Freez et qui sont si difficiles à retirer...

Charlotte ne pensait pas qu'il existait autant de fruits avec des modes de dispersion aussi différents. Mais alors, comment s'y retrouver ?

Pour cela, il faut revenir à la fleur...Après la fécondation, l'ovaire se transforme en fruit pour servir à la fois de protection aux graines et de moyen de dispersion.

On distingue les vrais, des faux fruits.

Dans le cas des vrais fruits, seul l'ovaire se transforme en fruit.

Il y a les fruits secs. Dont certains s'ouvrent d'eux-mêmes à maturité pour libérer les graines. On parle de fruits secs déhiscents, c'est le cas de la gousse du genêt. Les fruits secs qui ne s'ouvrent pas, sont dits indéhiscents, comme les pissenlits ou les noisettes.

Il y a les fruits charnus simples à noyaux ou à pépins. Ce sont les drupes ou fruits à noyau et les baies. Les prunes et les cerises sont des fruits à noyau, les tomates et raisins sont des baies. Certains fruits charnus ne sont pas simples, mais multiples, comme les framboises ou les mûres.

Enfin il existe des faux fruits, qui ne proviennent pas de la simple transformation de l'ovaire, mais sont constitués du réceptacle de la fleur devenu charnu. C'est le cas des pommes et des poires.

Et les fraises ? se demande Charlotte qui vient justement d'en trouver.

Est-ce que toi tu as une idée ?

La fraise est :

- Un fruit charnu
- Un fruit multiple
- Un faux fruit

Réponse : la fraise est un faux fruit. Chaque graine est en réalité un fruit sec indéhiscents fixé à la surface du réceptacle de la fleur.



Le pissenlit et son parachute duveteux

Astuces du cavalier propriétaire

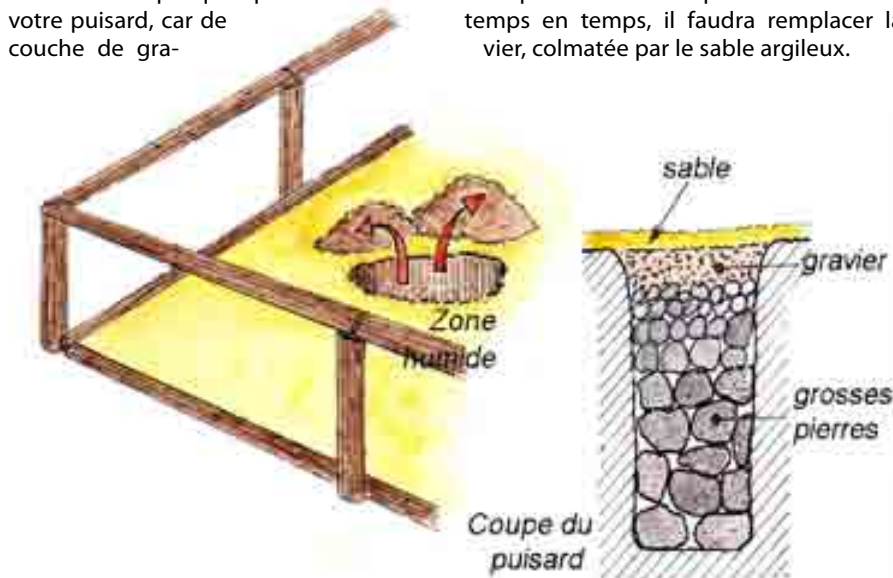
Par Claude Lux

Des aménagements astucieux facilitent l'entretien des installations et améliorent le contact avec les chevaux. En voici quelques uns, commodes à mettre en œuvre et particulièrement économiques. De plus, leur utilisation vous fera gagner un temps précieux à moindres frais. Libre à vous de les améliorer et de les adapter à vos propres installations. Car il en va également du confort de votre compagnon.

Un puisard d'évacuation

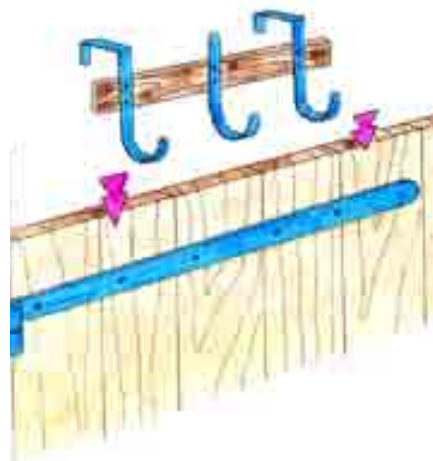
Dans un sol argileux, l'eau s'infiltré mal et stagne aux endroits les plus humides. Les flaques d'une carrière de sable gênent alors le travail des chevaux. Il peut donc être nécessaire de drainer le sol, pour évacuer l'excès d'humidité. Le drainage classique consiste à enterrer des tuyaux poreux ou perforés disposés en pente, afin que l'eau du sol soit collectée et évacuée dans des fossés creusés tout autour de la carrière. Cet investissement lourd nécessite de gros travaux de terrassement. En guise de drainage, les anciens creusaient des fossés en pente, distants de 10 m sur une profondeur de 1 m et plaçaient au fond des fagots de bois dur, qu'ils recouvraient de terre. Ainsi, l'eau pouvait s'écouler entre les fagots qui pourrissent mal, par manque d'oxygène. Si l'eau ne stagne qu'à certains endroits, une astuce, que j'ai testée avantageusement plusieurs fois, consiste à creuser des puisards aux endroits les plus humides, pour évacuer l'eau en profondeur. Prévoyez un diamètre d'environ un mètre, la profondeur dépend de la perméabilité du sol, mais il est nécessaire de traverser les couches argileuses qui retiennent l'eau. Ensuite disposez une épaisseur de grosses pierres au fond, puis placez des couches successives de pierres de plus en plus petites. Terminez par du gros gravier, recouvert de sable, si possible non argileux. Ainsi, l'eau traverse les couches de pierres et s'évacue dans le sous-sol. Un aménagement qui ne vous coûte que de l'huile de coude et quelques pierres.

Prenez la précaution de repérer le centre de votre puisard, car de temps en temps, il faudra remplacer la vierre, colmatée par le sable argileux.



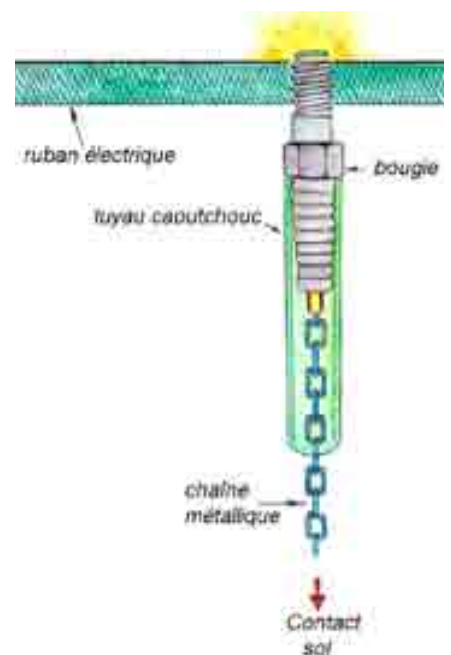
Crochets sur porte de box

Il est toujours désagréable de devoir poser des équipements sur le sol, lorsque vous harnachez votre cheval dans le box. Particulièrement les harnais d'attelage, qui prennent beaucoup de place. Pour pouvoir accrocher temporairement les équipements, vous pouvez fabriquer des crochets métalliques, suspendus à la partie supérieure de la porte. Ils sont réalisés avec des chutes de fer plat, pliés à froid dans un gros étai. Quelques perçages, permettent de fixer les crochets sur une planche en bois et un coup de peinture améliore l'esthétique de l'ensemble et met le métal à l'abri de la rouille. Ce montage est amovible, il vous reste à trouver un endroit où le ranger à proximité des boxes.



Un testeur de clôture économique

Les testeurs de clôtures proposés par les firmes de d'équipements équestres sont nombreux, mais si vous n'en avez pas, il est possible de bricoler le modèle décrit au croquis. Il est réalisé avec une bougie de voiture ou de moto, isolée avec un simple morceau de tuyau d'arrosage et terminé par une chaînette métallique, qui assure le contact avec le sol. Au contact avec le ruban parcouru par du courant électrique, la partie supérieure métallique de la bougie produit une étincelle électrique visible. Coût de revient quasiment nul, pour ce testeur de clôture astucieux.



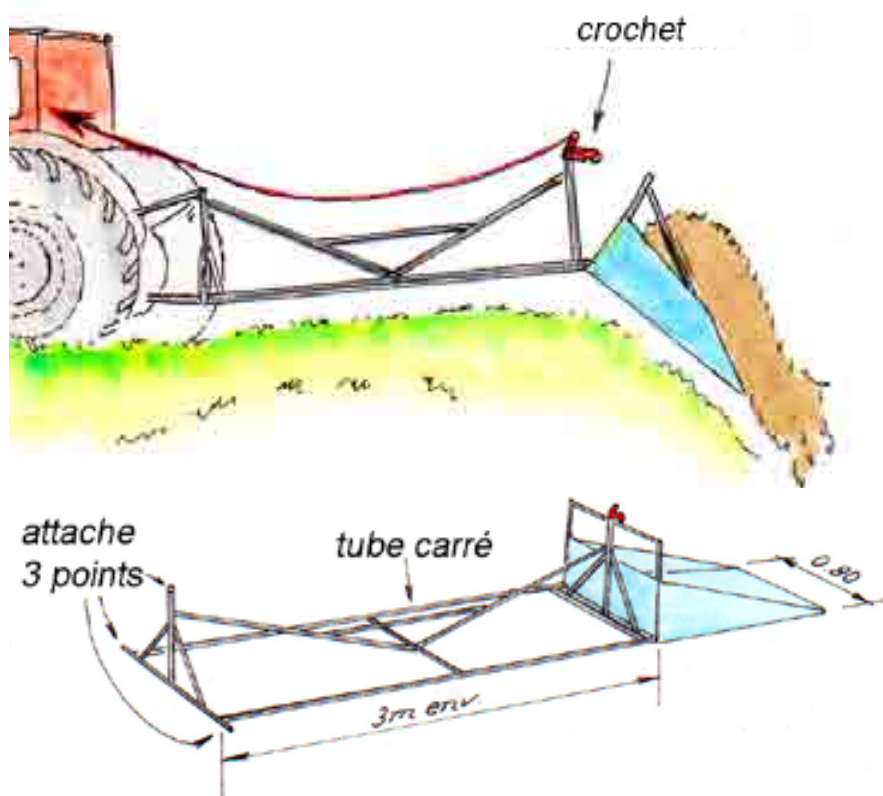
Une crèche à poulains

En pâture, il est difficile d'éviter qu'une mère indigne, ne consomme la ration de son petit. Pour éviter ce problème, une solution consiste à aménager une crèche à poulain où le petit peut se réfugier, en sortant et en entrant librement pour consommer sa ration. Le parc mesure environ 2,5 m de côtés, la hauteur dépend de la taille du poulain qui doit passer facilement sous les barres en baissant sa tête, sans que son garrot ne touche la barre. Posez le seau d'aliment au milieu du parc, et seul le petit y aura accès.



Prolonger une bennette

Une bennette classique maintenue par le système trois points du tracteur, ne permet de vider le contenu que juste derrière le tracteur, en actionnant le crochet de basculement. Pour limiter l'étendu du tas de fumier, il est cependant nécessaire de vider la bennette plus loin et en hauteur, ce qui est facilité par ce montage astucieux. Il est réalisable par un bon bricoleur disposant d'un poste de soudure, ce qui est le cas de la plupart des cultivateurs. Le montage consiste à fabriquer une bennette en tôle montée sur des bras, permettant de vider le contenu à 3 m en arrière du tracteur. Les bras du montage sont réalisés par un assemblage de tubes carrés de 50 mm, soudés à l'arc. Le crochet de basculement est relié à une cordelette qui permet de le déclencher le vidage de la bennette depuis la cabine du tracteur. Un montage astucieux et particulièrement efficace.



Sol en caoutchouc

Depuis quelques années, un nouveau concept de sol de box venant d'Angleterre nous est proposé. Il est réalisé par des dalles de caoutchouc épais qui reposent sur des tétons ou des rainures sur la face inférieure. Ainsi le sol est souple et les liquides s'écoulent en dessous, alors la partie supérieure reste sèche. Quelques seaux de copeaux répartis par-dessus, suffisent pour faire une litière. Avantage : la corne des sabots reste sèche, les vapeurs d'ammoniaque sont rares et l'adhérence est améliorée. La chape qui doit recevoir ce revêtement doit être parfaitement lisse, avec cependant une pente de 2 cm par mètre dirigée vers l'arrière du box. Un trou de drainage dans la partie la plus basse du box est nécessaire, pour évacuer l'urine. Ce type de sol, est particulièrement recommandé dans les pays chauds, car la décomposition des litières est évitée.



Un sèche bottes économique

Pour éviter de tout salir en rentrant de pâture avec des bottes crottées, il suffit de planter deux piquets sur lesquels vous enfiler les bottes en caoutchouc disposées à l'envers. La pluie lavera la boue collée, sans que l'eau ne puisse pénétrer à l'intérieur. De plus, les bottes maintenues verticalement ne se tassent pas au niveau des chevilles. Reste à trouver à proximité un endroit abrité, pour y disposer vos chaussures lorsque vous les remplacez par vos bottes.



Le cabillot

Au bivouac ou à l'écurie, il est souvent nécessaire de suspendre un seau ou tout autre objet, et de pouvoir le retirer facilement, sans devoir défaire de nœud. Dans ce cas, utilisez une simple baguette en bois, pour nouer un astucieux cabillot. Il suffit de retirer la baguette pour défaire l'ensemble. La partie supérieure de la boucle peut être maintenue par un nœud à tête d'alouette. Astucieux, non ?

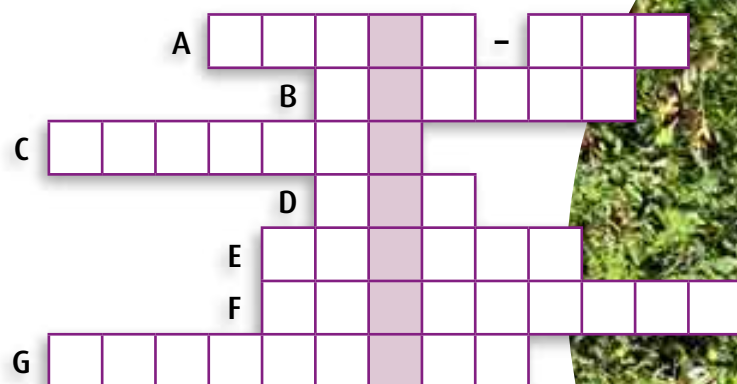


Au fil de vos randonnées dans des endroits différents, pensez à repérer des montages astucieux, inventés par nos ingénieurs amis randonneurs. Libre à vous ensuite de les transmettre à d'autres cavaliers. Quel plaisir, de bricoler pour son cheval !

1

Mot caché

Indice : c'est une activité de la journée 100% médiévale.



- A – Epoque à découvrir lors du séjour.
- B – Elle se compose de 1 à 8 cavaliers.
- C – Celui de Guédelon est encore en chantier.
- D – Nombre de journées du séjour.
- E – Cette animation nécessite un costume.
- F – Région dans laquelle se déroule l'évènement.
- G – Activité principale de l'évènement, à pratiquer avec son poney.



© K-Rouge

2

Relie l'activité avec la ville dans laquelle elle se déroule.

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|-------------|
| VISITE DU PARC ANIMALIER | <input type="checkbox"/> | GUÉDELON |
| SPECTACLE HISTORIQUE | <input type="checkbox"/> | BOUTISSAINT |
| DÉFILÉ | <input type="checkbox"/> | TREIGNY |
| CHANTIER MÉDIÉVAL | <input type="checkbox"/> | ST FARGEAU |

3

Remets dans l'ordre les lettres suivantes pour retrouver le thème des chevauchées de l'Equirando Junior.

AEDMIVELSE

Résultat jeux N° 112

- 1 **Pêle-mêle** : Voiture
- 2 **Trouve l'intrus** : Bague
- 3 **Charade** : Débardage

Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel des Galops 1 et 2 de pleine nature et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 août 2012 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 Lamotte.

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Le carnet de randonnée électronique

Le carnet de randonnée se conjugue désormais à l'électronique. Simple d'utilisation, il permet de valider gratuitement les jours de randonnée effectués. L'ensemble des cavaliers ont accès au détail de leurs randonnées dans leur espace personnel, la page cavalier FFE.

Valider les jours de randonnées pour :

- passer les brevets de tourisme équestre
- entrer en formation ATE
- garder une trace de toutes ses randonnées

www.ffe.com

Consultez votre page
cavalier FFE



L'Estafette

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Édition
FFE
Fédération Française
Équestre

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

À découper ou à photocopier et à retourner avec
votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc
Équestre, 41000 Lamotte.

*Le journal des passionnés
de l'équitation de pleine nature*

- 3,10 € pour les titulaires d'une licence FFE.
- 6,20 € pour le grand public.

Nom* : _____

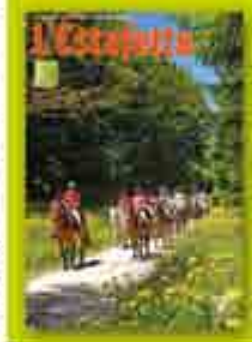
Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 33 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations mentionnées d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Équestre, 41000 LAMOTTE. Tél. : 02 54 94 46 80. Fax : 02 54 94 46 81. Email : contact@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case.



* Revue trimestrielle



Grâce à votre licence FFE, vous avez un accès privilégié sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur votre page cavalier pour imprimer vos diplômes, votre palmarès, pour éditer votre carnet de randonnée et suivre toutes vos opérations fédérales. Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc un retard ou impossibilité de distribution.



LE LABEL CENTRE DE TOURISME ÉQUESTRE

Pour randonner avec plaisir et en toute sécurité, choisissez un établissement labellisé **Centre de Tourisme Équestre**



© vercors à cheval/E. Minodier



© La Foucheraie_N.Gaillard-M.Chapelan

- Des produits d'équitation d'extérieur pour tous, de la promenade à la randonnée de plusieurs jours
- Un encadrement qualifié
- Une cavalerie et du matériel adaptés



© CRTE FC/ Y. Goux



© FFE Eric Minodier

Retrouvez la liste des clubs labellisés CTE sur www.ffe.com/rechercher club
FFE Qualité, Parc Equestre,
41600 Lamotte,
Tél 02 54 94 46 14,
e-mail : qualite@ffe.com